BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
LIGUE DE RUGBY

Compte Rendu

Comité Directeur du 10/11/2021

Beaune, le 10 novembre 2021

Membres élus présents : Jean-François CONTANT, Brigitte BORDET, Michel BRUNE, Frédéric CHAGUE, Jean-Marc CHEVROT, Jean-Paul GONNAUD, Claude MAGRIN, Xavier MERLE, Magalie MONNOT, Gérard QUATREPOINT, Angélique RIEU, Nathalie VION, Christian POULALIER, Fabien LEBIAN, Marie-Geneviève LASSERRE, Vanessa NALET, David GRAILLOT, Didier FOULONT.

En visioconférence : Arnaud GOGUILLOT, Jean-Paul RENARD

Représentants des Comités Départementaux : Michel BAVEREL (CD25), SUGY Laurent (CD21), Jean-Marc GOETZ (CD89), Jacky ROZIER (CD71)

Excusés : Christophe BARRAUX (CD90), Michel GELOT (CD58), Jean-Marc LACOUR, Philippe LEGER, Laurence MATHEY, Jean-Paul PELLOUX, Thierry PETAMENT, , David REMY, Denis SEVE, Marc CHARPENTIER, Marine PASCOET, Christophe BAILLY (CD39), Stéphane MAGNAT (CD70), Jean-Marc CHAPUIS, David LIGIER

Assistent : Félix JOLIVET, Laurent PERRARD,

Absents : Miguel CUNHA DA SILVA

1. **19h10 : Ouverture par le Président**

Retour et bilan sur le début de saison 2021/2022

Projet : la FFR va revenir sur les obligations, en partie, limiter les nombres de clubs dans les rassemblements

Présentation de Max Prenat, rugby à 5

Présence de Gérard SOMMET pour les compétitions

2. **Approbation du Compte Rendu du 190621**

Approuvé à l'unanimité.

3. Présentation des comptes par le Trésorier Général

Le Trésorier Général énonce les postes importants financièrement qui ont impacté le résultat : baisse de dépense de carburant, baisse des indemnités et des coûts de transport.

Le résultat net est positif.

Les économies sont liées à la pandémie.

Lors de la saison 2019/2020, les subventions maximums de la FFR annoncée étaient de 369 333€ mais ont, en réalité, été de 349 000€ soit -5.8% de baisse

Vous avez pu constater que le montant maximum du POS n'a pas été versé puisque la FFR estime que les actions n'ont pu être réalisé à 100%.

4. Demande de soumission des comptes à l'AG financière :

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la présentation à la soumission des comptes à l'Assemblée Générale Financière de la Ligue Régionale.

5. Date de l'Assemblée Générale et Ordre du jour :

Présentation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Proposition de l'ordre du jour :

1. Ouverture par le Président
2. Compte rendu de la Commission de vérifications des pouvoirs
3. Présentation des comptes au 30 juin 2021 Gérard QUATREPOINT, Trésorier Général
4. Présentation du rapport du Cabinet COUREAU, Commissaire aux comptes
5. Mise à l'approbation des clubs des comptes de la saison 2020/2021
6. Décision du lieu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022
7. Questions diverses (à transmettre au plus tard le 1er décembre 2021, par courriel à 2002b@ffr.fr)
8. Clôture par le Président

Mise à l'approbation de l'ordre du jour :

Validé à l'unanimité

Proposition de date de convocation de l'Assemblée Générale financière 2021 :

Le 4 décembre 2021 à Beaune à 10H.

Mise à l'approbation de la date :

Validé à l'unanimité

6. Présentation des championnats jeunes et modification règlementaire du Groupe C.

Suite au retrait ou à l'engagement en rassemblement de deux équipes de Groupe C, il est présenté une modification du championnat Groupe C, portant sur le calendrier et les compositions. Le principe de qualification et le format des phases finales régionales n'est pas modifié.

7. Présentation des Commissions régaliennes :

Cf. Annexe Commissions régaliennes.

Mise à l'approbation des compositions des commissions régaliennes :

Validé à l'unanimité

8. Présentation de la formation fédérale :

La formation fédérale est présentée par Thibault LECLERC, CTC, en charge de la Formation fédérale à la Ligue.

Précision sur les obligations fédérales.

Précision sur le PCS1 : Report des inscriptions en février afin de laisser le temps aux entrants en formation de le passer. Attention, les PSC1 seront à recycler si l'obtention est supérieure aux 5 dernière saisons.

9. Présentation du POS :

Explication des déclinaisons du POS et description de l'orientation sur le principe de remplissage.

Des nouveautés sont demandées tous les ans.

Précisions sur les dates des POS départementaux.

10. Présentation de la Commission Rugby à 5 de la Ligue :

Max Prenat, en charge de la Commission rugby loisirs, présente la Commission.

En 2017/2018, il y avait 15 clubs inscrits et aujourd'hui 22 sections sont engagées ; Pour la saison 2021/2022, nous avons 9 tournois enregistrés.

La Ligue a investi dans une solution de suivi de rugby à 5 ; il est fait présentation de l'application et des règlements divers ; l'application sera mise en production courant décembre 2021.

11. Présentation de la mission et des formations des Référents Départementaux

Le Président présente la mise en place des Référents Départementaux pour cette saison 2021/2022 et les formations qui seront dispensées.

Précision au CD21 sur le principe de désignation des RD. Retour également de Nathalie Vion sur la qualité de la formation. Elle interpelle également sur la neutralité de ces Représentants.

12. Journée internationale des bénévoles :

Le Président informe que les remises des médailles sera effectuée le 3 décembre 2021 à la Ligue.

13. Campus 2023 :

Information sur la possibilité de postuler pour l'accueil d'un bac+1 après l'été 2022.

14. Dates des finales :

Les finales régionales seniors se dérouleront le samedi 7 mai 2022 à Beaune.

Les finales EDR se dérouleront le samedi 21 mai 2022 et les finales M16, M19, Féminines M18 et +18 à X se dérouleront le dimanche 22 mai 2022 à Besançon – Il est à préciser qu'aucune demande de sortie de territoire, ou de demande de tournoi, ne seront accordées à ces dates-là.

15. <u>Assemblée Générale ordinaire 2022 :</u>

La Secrétaire Générale propose la date du samedi 18 juin 2022.

Lieu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 : ce dernier sera proposé lors de l'AG financière de décembre 2021.

La proposition de date est actée pour mise à l'approbation à l'AG Financière.

16. <u>Questions diverses ou information :</u>

Aucune question diverse n'a été transmise ; aucune question diverse n'est posée par le Comité Directeur.

Le Président propose que, pour les joueuses EDR, en remplacement de la mise à disposition des vestiaires arbitre il soit inséré, dans le cahier des charges de l'organisation, l'obligation de mettre à disposition un véritable vestiaire dédié aux féminines.

Michel BAVEREL interpelle sur le fait que nous devons également réfléchir à l'imposition selon les installations disponibles ; certains stades ne disposeront pas d'assez de vestiaires.

Le Président clôture la séance à 21H40

Le Président,

Jean-François CONTANT

La Secrétaire Générale,

Angélique RIEU